

MODELE DE LETTRE A L'ATTENTION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier ministre,

Le projet de construction d'une seconde ligne LGV entre Paris et Lyon a fait l'objet de concertations depuis 2011 sous le nom de « POCL » qui ont abouti à la remise du rapport de M. Fuzeau en février dernier, lequel préconise le tracé médian.

Par courrier daté du 7 juillet, que vous avez adressé au Président de la Région Auvergne vous lui faite part de la décision du Gouvernement « *d'engager, sans plus attendre, la première phase à l'enquête d'utilité publique sur les sections communes aux deux scénarios* ». Dans votre courrier vous convenez : que le choix des deux scénarios n'a pas été tranché par les acteurs de la concertation, que la saturation de ligne actuelle n'est pas justifiée et qu'il y a déjà de gros problèmes actuellement aux entrées et sorties de Lyon et de Paris.

Au vu des éléments qui sont en notre possession il semblerait que notre commune de..... (*nom de votre commune*) soit sur le tracé médian ou très proche de celui-ci.

Vous avez eu connaissance lors des débats publics de l'inquiétude de nos concitoyens sur l'impact écologique dans nos territoires du Gâtinais, de la Sologne, du Pays Fort, du Sancerrois, du Val de Loire et du Beaujolais, dont certains sont classés Natura 2000 ou Espaces naturels Sensibles ou par d'autres organismes comme la LPO, WWF.

Nos concitoyens sont actuellement très inquiets sur l'avenir des lignes ferroviaires existantes et plus particulièrement des TET cités dans le rapport Duron. En tant qu'usagers ils pâtissent quotidiennement de la dégradation drastique depuis de nombreuses années de ces lignes, que ce soit au niveau de l'infrastructure que des matériels.

C'est dans ce contexte de risques grandissants liés d'une part au projet de LGV et d'autre part à la dégradation du service public pour le transport ferroviaire, que nous vous écrivons , **pour vous informer qu'en l'état actuel de nos informations, notre conseil municipal est défavorable au projet de POCL et demande que les investissements publics soient redirigés vers un plan ambitieux de modernisation des voies ferroviaires actuelles.**

Nos concitoyens nous ont confié un mandat de représentation pour gérer la vie quotidienne de la commune et construire le monde de demain. Le train occupe une place importante dans notre vie quotidienne, leur permettant de relier à moindre coût, écologiquement et avec sécurité les centres de vie (universités, hôpitaux administrations, gares, aéroports etc...) situées dans les grandes villes, nous entourant.

Veillez.....